

La Région mise sur le reboisement d'ici 2021

ENVIRONNEMENT

Pour favoriser la végétalisation des villes de la région et renforcer la régénération des espaces forestiers, la Région Sud a présenté, hier, à Aubagne son plan « 1 million d'arbres plantés ».

Avec le réchauffement climatique et l'urbanisation de plus en plus présente dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les villes insuffisamment végétalisées deviennent vulnérables. Tout comme la population. C'est pourquoi, le président LR de la Région Sud, Renaud Muselier, élu à la tête des régions de France le 6 novembre, a décidé de mettre en place un plan « 1 million d'arbres plantés » d'ici 2021. Un dispositif qui s'inscrit dans le cadre de son plan climat, « une COP d'avance ». Au total, le plan « arbres en ville » représente 3 milliards d'euros de budget pour la Région. Cette dernière aidera les communes à hauteur de 80 000 euros maximum et les associations à hauteur de 20 000 euros, afin de soutenir



Renaud Muselier (au centre) lançait hier la campagne régionale « 1 million d'arbres plantés ». PHOTO A.L.H.

la plantation d'arbres en milieux urbains et périurbains. Le dispositif d'aide financière aux propriétaires forestiers privés et publics s'élève quant à lui à 40 % maximum du montant de l'étude et des travaux.

L'écologie positive

Étaient présents, hier à l'espace des Libertés d'Aubagne, le maire LR de la ville, Gérard Gazay, le président de l'Union régionale des communes forestières, Michel Grambert mais aussi Olivier Rousset, direc-

teur territorial Midi-Méditerranée de l'Office national des forêts (ONF), Bruno Giaminardi, président du Centre régional de la propriété forestière Paca et quelques élus du territoire.

« C'est un honneur d'être ville pilote de cette opération et d'inaugurer cette démarche environnementale innovante », explique Gérard Gazay. « C'est un bol d'air pour les Aubagnais et Aubagnaises, en soutien à l'écologie positive. On apporte aux villes la respiration dont elles

ont besoin. » Et ce n'est pas moins d'une quarantaine d'arbres qui ont déjà été plantés à l'Espace des Libertés. « Avec plus de 50 % de forêts sur le territoire, la région Sud est la deuxième région la plus boisée de France et nous voulons être les premiers à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 », a lancé Renaud Muselier. Puisque le million d'arbres, de différentes espèces, qui va être planté permet d'absorber le carbone « pour mieux respirer ».

Agathe L'hôte

MARSEILLE

La pollution mesurée à la sortie du pot d'échappement

Cette semaine, l'association de surveillance de la qualité de l'air Atmo Sud expérimente un radar éducatif sur le périmètre d'Euroméditerranée qui indique aux automobilistes le niveau de pollution que produisent leurs voitures. En collaboration avec Euroméditerranée, la Métropole Aix-Marseille Provence et la Ville de Marseille, Atmo Sud entend améliorer la qualité de l'air à l'heure de la mise en place des Zones à faibles émissions (ZFE).

Le but de cette semaine test : sensibiliser les automobilistes et recueillir des informations à fine échelle sur la pollution des différents types de véhicules. La société Rincet Air utilise la technologie RSD (Remote sensing detection) comme système de télédétection. Ce dispositif permet de mesurer les émissions des véhicules légers et individuels en conditions réelles de circulation avec la mesure des émissions polluantes directement à l'échappement, de la vitesse et de l'accélération des véhicules situés sur le boulevard de Dunkerque (2^e). Le niveau d'émissions polluantes du véhicule sera mesuré au moyen de « smart signs » en temps réel.

ANNONCES OFFICIELLES

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

MARSEILLE

Marchés publics : Tél. 04 91 57 75 53 - executions@lamarseillaise.fr

Vie des sociétés : Tél. 04 91 57 75 34 - ipp@lamarseillaise.fr

MARTIGUES

Tél. 04 42 41 30 61
martiguespub@lamarseillaise.fr

ANNONCES OFFICIELLES

HABILITE A PUBLIER PAR ARRETE PREFECTORAL

VAR

toulonpub@lamarseillaise.fr - Tél. 04 91 57 75 42

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS

A.F.I Agence Funéraire internationale, SARL au capital de 7622 €
Siège social : 8 bd Aristide Briand, 13100 Aix en Provence
Immatriculée au R.C.S Aix en Provence 42999955000016 en date du 17/05/2000. **Nature du changement** : fermeture établissement et transfert de siège social. Par AGE du 30/09/2019, les associés ont décidé de la fermeture du siège social de la société AFI sis 8 BD Aristide Briand, 13100 Aix en Provence et le transfert de l'activité et du siège social de l'entreprise AFI dans les locaux du 37 Bd Aristide Briand, 13100 Aix en Provence. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence
201903622

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination Social** : O GRAND DELICE - **Forme** : SASU - **Objet social** : La restauration rapide, pizzeria - **Siège social** : 234-236 Rue Paradis 13006 Marseille - **Capital** : 1 000 euros - **Président** : M. Wassim CHATER demeurant 367 boulevard National, 13003 Marseille - **Durée** : 99 ans - **Admission aux assemblées et participations aux décisions** : tout associé peut participer aux décisions collectives Droit de vote une action donne droit à une voix Transmission d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés immatriculation au RCS de Marseille.
201903621

AVIS

C.P.E.S. LES BROULES
(CENTRALE DE PRODUCTION D'ENERGIE SOLAIRE)
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 7 rue de la Paix Marcel Paul, 13001 MARSEILLE
800 478 844 RCS MARSEILLE

Aux termes de délibérations du 31.10.2019, l'associé unique a décidé, en remplacement de la société Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes titulaire, démissionnaire, de nommer la société EXPERTEA AUDIT, domiciliée 60 boulevard Jean Labro 13016 MARSEILLE, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associé unique statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31.12.2023. Le Président
201903623

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL

MAS LE 7
S.A.S. au capital de 1 000.00 €
Siège social : Route des Agasses
13670 ST ANDIOL
827 654 559 RCS TARASCON

Suivant AGM du 03/06/2019, la collectivité des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social à 15 000 € par incorporation du résultat. Modification des statuts en conséquence et dépôt légal au RCS de TARASCON. Pour avis, la présidente.
201903624

COMMUNE DE PIERREFEU-DU-VAR
DEPARTEMENT DU VAR (83)
PROCEDURE D'ARRÊT
DU PROJET DE REVISION GENERALE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE PIERREFEU-DU-VAR

Par arrêté du Maire N° EP 19/001 en date du 22 octobre 2019, la Commune de Pierrefeu-du-Var a prescrit l'enquête publique relative à la révision générale du PLU de la commune de Pierrefeu-du-Var. Monsieur Jean-Pierre FAURE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par décision N°E19000097/83 du Président du Tribunal Administratif de Toulon (Var) en date du 02 Octobre 2019. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront déposés à la Mairie de Pierrefeu-du-Var pendant 32 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du mardi 12 Novembre 2019 au Vendredi 13 Décembre 2019 inclus. Chacun pourra prendre connaissance du dossier en mairie ou sur le site internet de la commune : <http://www.pierrefeu-du-var.fr> et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur titulaire, Hôtel de Ville, Place Urbain Sénès, 83390 Pierrefeu-du-Var, ou enfin, par courriel à l'adresse suivante : ep.pierrefeu.2019@gmail.com Le commissaire enquêteur recevra à la mairie (Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal) aux dates suivantes :
- Mardi 12 novembre 2019 De 08h30 à 12h00
- Mercredi 20 novembre 2019 De 13h30 à 17h00
- Jeudi 28 novembre 2019 De 9h00 à 12h00
- Mardi 03 décembre 2019 De 13h30 à 17h00
- Vendredi 13 décembre 2019 De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Le Maire,
Patrick MARTINELLI

Publications d'annonces
légalles et judiciaires

RAPIDITÉ, EFFICACITÉ
sur 4 départements (13/83/30/34)

Votre contact : ipp@lamarseillaise.fr / 04 91 57 75 34
Devis sur demande

La Marseillaise